



**HAL**  
open science

## Master Lettres et langues

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres et langues. 2012, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02040046

**HAL Id: hceres-02040046**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040046v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Lettres et langues

de l'Université d'Avignon  
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



## Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Etablissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres et langues

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA130004396

## Périmètre de la formation

- Site(s) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Master conjoint avec double diplôme avec l'Université Al. I. Cuza de Iasi (Roumanie) pour la spécialité *Français langue étrangère / Français langue seconde*.

## Présentation de la mention

La mention *Lettres et langues* est destinée à former à la fois des enseignants, des chercheurs, des traducteurs et des intervenants dans les trois spécialités proposées : *Français langue étrangère / Langue seconde* (enseignement du français à l'étranger et à destination des primo-arrivants en France) ; *Identités des cultures anglophones et traduction* (recherche en littérature, civilisation et linguistique, préparation aux concours d'enseignement, formation de traducteurs) ; *Théâtre, lettres et langues romanes* (recherche et enseignement, métiers de la culture).

La formation se situe à la fois dans le prolongement des parcours de licence proposés localement (*Lettres modernes, Langues vivantes*) – lesquels se trouvent en concurrence avec des formations classiques similaires (enseignement, traduction, recherche) proposées dans de grandes universités voisines (notamment Aix-Marseille) –, et fortement ancrée dans l'environnement régional (présence d'une population non francophone pour la spécialité *Français langue étrangère / Langue seconde*, et présence de compagnies de théâtre et du festivals d'Avignon, pour les deux autres spécialités), ce qui confère en partie à la mention sa spécificité.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master *Lettres et langues* est adossé à l'équipe d'accueil (EA 4277) : *Identité culturelle, textes et théâtralité*, avec une mise en parallèle affichée des contenus d'enseignement des différentes spécialités du master et des axes de recherche du laboratoire — même si certains séminaires proposés semblent parfois éloignés des axes de l'équipe. On note une volonté d'adossement professionnel, qui se manifeste de manière différente selon le parcours, avec un avantage aux parcours professionnalisants (quelques interventions de professionnels, stages).

Cependant, cet adossement serait à renforcer au-delà du monde de l'éducation et du monde associatif. Faisant suite aux licences du domaine, ce master reste en effet un assemblage de formations assez éloignées les unes des autres (en dépit des mutualisations) et sa place dans l'offre de l'établissement fait apparaître des domaines très cloisonnés. Le seul facteur de différenciation avec l'offre d'établissements proches est lié à l'environnement culturel et social local, pour le théâtre et pour le français langue seconde.

Dans le domaine de la coopération internationale, on note la présence d'un master conjoint opérationnel avec l'Université Al. I. Cuza de Iasi (Roumanie), pour la spécialité *Français langue étrangère*, et d'un autre master conjoint, en cours d'habilitation, avec l'Université de Milan, pour la partie italienne de la spécialité *Théâtre, lettres, langues romanes*. Cette ouverture demanderait à être étoffée eu égard à la diversité de la formation.

S'agissant de l'organisation pédagogique et du pilotage de la mention, on constate qu'elle se décompose en trois spécialités et neuf parcours, et que la seule spécialité *Théâtre, lettres, langues romanes* compte cinq parcours. Cet émiettement est dû au regroupement de disciplines très différentes, et, malgré la mutualisation qui s'opère en master 1, la mise en commun n'est souvent que de surface. Surtout, en dépit d'une ouverture pluridisciplinaire affichée, les choix qui sont laissés aux étudiants aboutissent plus ou moins directement à les placer au sein de parcours reprenant les anciennes préparations au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et master recherche.

La responsabilité de la formation est assurée par un professeur spécialiste, et les enseignants de tout statut interviennent à part égale, sauf les professeurs associés à temps partiel (PAST), qui sont trop peu nombreux. La répartition des enseignants par discipline est globalement conforme aux attentes, à l'exception d'une présence beaucoup trop anecdotique des arts du spectacle pour la spécialité *Théâtre, lettres, langues romanes*. La politique des stages est inégale selon le parcours (ils peuvent être professionnels ou d'observation, obligatoires ou non, aller de 50 heures à 3 mois...) et rien n'est précisé quant au suivi des stages et des rapports.

Le pilotage de la mention et l'évaluation des enseignements reposent sur un dialogue constant avec les étudiants, et sur une évaluation anonyme des enseignements. Mais, s'agissant de cette dernière, il n'est pas fourni de précision quant à son format, son contenu ni sa prise en compte. L'ensemble apparaît donc en fin de compte assez informel, tout comme le suivi des étudiants, en tout cas jusqu'à très récemment. L'autoévaluation est insuffisante ou inexistante, la fiche d'autoévaluation ne faisant que reprendre le descriptif du dossier principal, avec une note A attribuée de manière quasi-systématique.

Pour ce qui est des objectifs et du bilan de la mention, on constate que le recrutement est à 80 % local et régional, et que l'élargissement national et international n'est guère visible pour le moment. Les effectifs sont inégaux, de même que le taux de réussite, qui oscille entre 50 % et 90 % selon la spécialité, ce que les mobilités d'étudiants à l'étranger ne permettent pas totalement d'expliquer. Difficile à établir, en raison de données incomplètes et de l'absence d'un suivi systématique, l'insertion professionnelle est variable, avec une prédominance pour la formation et la recherche. Les effectifs attendus sont proches des effectifs actuels. L'attrait de l'ouverture des parcours formation et l'élargissement du recrutement ne sont pas garantis, car une offre similaire est disponible dans des établissements proches. Si les objectifs scientifiques et professionnels sont conformes aux attentes, la spécificité des parcours est inégale, avec des conséquences sur la qualité de l'insertion professionnelle. De ce fait, le risque est de viser des emplois en inadéquation avec le niveau de la formation (en dehors du champ classique de l'enseignement, de la recherche et de la traduction) : certaines des missions locales évoquées dans le dossier semblent en retrait par rapport à un master dont en tout état de cause la spécialisation théâtrale est insuffisamment valorisée.



- Points forts :
  - Adossement à l'équipe locale de recherche.
  - Spécialisation intéressante à partir de la notion d'identité, à la fois en termes professionnalisants (FLE/FLS, traduction) et en termes de représentation (littérature, théâtre).
  - Prise en compte des caractéristiques socio-culturelles, voire économiques, régionales.
  - Co-habilitation internationale opérationnelle depuis 2009 (Roumanie), plus une en projet.
  - Implication des étudiants dans le processus de définition et de redéfinition des enseignements.
- Points faibles :
  - Assemblage de formations et de parcours parfois très éloignés les uns des autres.
  - Manque d'attractivité de l'offre, qui se traduit par un recrutement assez faible des étudiants.
  - Absence d'un spécialiste en arts du spectacle dans la spécialité *Théâtre, lettres, langues romanes*.
  - Politique inégale des stages.
  - Autoévaluation et suivi du devenir des étudiants encore trop informels.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre plus clairement en adéquation l'offre, l'équipe pédagogique et professionnelle intervenante et les potentialités réelles offertes par l'environnement socio-culturel et économique de la région. Il faudrait véritablement savoir tirer profit de ces dernières pour affirmer la spécificité de la formation ; il faudrait élargir le bassin de recrutement, limiter les redondances avec l'offre d'établissements géographiquement proches et offrir aux étudiants des débouchés professionnels spécifiques plus conformes à un niveau master.

La réflexion à mener sur les réajustements de l'offre de la formation pourrait tirer profit d'une politique rigoureuse de suivi du devenir des étudiants diplômés et de développement de l'autoévaluation.

De même, une politique plus claire de la gestion des stages serait de nature à améliorer l'interface entre le monde universitaire et le monde professionnel au-delà de l'enseignement et du monde associatif.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (rempli par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			71	90	83
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2			53	86	104
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1					83 %
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2			70 %	55 %	
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1					
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2			72 %	65 %	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité					



## Appréciation par spécialité

### Didactique du Français langue étrangère / Langue seconde et identités plurilingues (FLE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Délocalisation(s) : /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

Université de Iasi (Roumanie)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité offre un parcours unique destiné à former des intervenants à la fois en Français langue étrangère (dans un contexte international, donc) et en Français langue seconde, à destination de populations étrangères résidant en France. Ces intervenants ont vocation à être formateurs ou formateurs de formateurs à tous les niveaux (scolarisation d'enfants étrangers, classes pour adultes, IUFM, services spécialisés des académies et préfectures de région).

- Appréciation :

L'adossé recherche de la spécialité se fait auprès de l'équipe d'accueil EA 4277 et les étudiants doivent présenter une partie théorique dans leur mémoire ; certains de ces étudiants poursuivent d'ailleurs en doctorat. On note de nombreux liens avec les organismes de scolarisation des enfants d'origine étrangère. Grâce aux mutualisations, les étudiants acquièrent des compétences transversales et peuvent intervenir sur l'ensemble de la filière. Les étudiants en formation continue sont accueillis, mais il y a peu de détails sur les modalités. À l'international, le master conjoint avec l'Université de Iasi (Roumanie) constitue un des points forts de la formation.

Le contenu des enseignements est varié et couvre tous les besoins de la spécialité. L'équipe pédagogique se partage surtout entre enseignants de sciences du langage et d'anglais, notamment en M1 pour ces derniers, en raison des mutualisations. Plusieurs stages (pédagogique et culturel) sont obligatoires (en France ou à l'étranger) et donnent lieu à des rapports. Cependant, leur durée (50 h) paraît insuffisante, au regard des exigences des autres spécialités.

La formation vise à développer une compétence interculturelle et à favoriser l'apprentissage du français dans le monde et sur le territoire national, dans une société en mutation. Son attractivité se mesure à l'origine des étudiants, qui viennent à parts à peu près égales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de France et de l'étranger. Mais les chiffres concernant le taux de réussite manquent de clarté. Si les débouchés professionnels se situent presque autant à l'étranger qu'en France, pour ces derniers, la part d'emplois précaires dans le milieu associatif ou para-associatif est élevée.

- Points forts :

- Réseau dense et actif de partenariats avec les organismes publics et associatifs de scolarisation des enfants d'origine étrangère.
- Très bonne prise en compte de l'environnement social dans la définition de la spécialité.
- Adossé clair à la recherche (thématique de l'identité).
- Pertinence des enseignements proposés.
- Partenariat international avec la Roumanie dans le cadre d'un double diplôme.

- Points faibles :

- Politique de stages manquant de rigueur.
- Indications insuffisamment précises sur le taux de réussite des étudiants et leur devenir.





## Recommandations pour l'établissement

Un effort de clarification de la politique des stages serait bienvenu, ainsi qu'un suivi plus rigoureux du devenir des étudiants, qui permettrait d'avoir un retour sur les ajustements de définition de la formation.

Il apparaît souhaitable qu'une réflexion soit menée pour favoriser l'émergence de débouchés professionnels plus stables.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			15	17	15
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2			16	19	27
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1			73 %	88 %	100 %
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité			-	-	-
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1			7 %	3 %	0 %
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2			63 %	42 %	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme			0 %	13 %	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique			25,00 %	29,40 %	29,40 %
	<b>M1</b>		<b>M2</b>		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	Détenteurs de la mention FLE de licence/360 h pour les détenteurs de la mention FLE de licence		162 h		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	12		5		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	378		126		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	60		36		



## Identités des cultures anglophones et traduction (ICAT)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) :*

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité regroupe les étudiants anglicistes et propose trois parcours classiques (recherche, formation, traduction) débouchant sur des métiers qui se situent dans le prolongement direct de la formation. L'accent est mis sur les thèmes développés dans l'équipe d'accueil, notamment le concept d'identité et son inscription culturelle (avec des résonances particulières, étant donné la variété du monde anglophone) et le théâtre, en adéquation avec le contexte local.

- Appréciation :

La formation à la recherche se fonde sur des séminaires qui préparent à la rédaction du mémoire, s'ajoutant à ceux de l'équipe d'accueil. En master 2, un compte-rendu d'un colloque international est exigé. La formation professionnelle est inégale : pratique en traduction et formation (avec un stage), plus théorique en recherche. S'ajoute à cela l'intervention ponctuelle de spécialistes extérieurs. La formation continue est prévue, mais elle n'est pas détaillée. En revanche, on note la présence d'échanges internationaux actifs (étudiants, enseignants, collaborations scientifiques).

Le master 1 est plus généraliste (mutualisations) que le master 2. Les cours sont généralement en adéquation avec les objectifs affichés, mais on peut s'interroger sur le statut facultatif d'enseignements à visée clairement professionnelle. L'équipe pédagogique est logiquement composée surtout d'anglicistes, mais, alors que le théâtre est présent dans le cursus, on note l'absence d'intervention de spécialiste(s) d'arts du spectacle. La politique des stages est variable (facultatifs en recherche) et les indications manquent de précision, notamment en ce qui concerne leur longueur.

Le champ de l'anglistique est couvert, ce qui est typique de la préparation aux concours d'enseignement, tout en s'alignant sur la problématique de l'équipe de recherche et les autres spécialités. Les objectifs professionnels sont conformes aux débouchés traditionnels (recherche, enseignement, traduction), mais la liste des métiers proposée paraît d'une ouverture ambitieuse. Le recrutement est surtout local en master 1, un peu moins en master 2. Le taux de réussite paraît assez bas (de 50 % à 75 % selon le niveau et le parcours), ce qui ne peut être imputable seulement aux redoublements liés à des mobilités internationales. Les données sur le devenir des étudiants sont partielles. Elles font état de résultats contrastés, notamment pour ce qui concerne la part d'emplois stables.

- Points forts :

- Adossement clair aux problématiques développées par l'équipe de recherche.
- Adéquation des enseignements aux objectifs visés.
- Effort de lisibilité des parcours et mutualisation relativement cohérente des enseignements.

- Points faibles :

- Exploitation insuffisante des accords avec l'étranger au plan des formations et du recrutement.
- Manque de clarté dans la politique des stages, notamment pour le parcours recherche.
- Manque de suivi professionnel des étudiants.
- Module d'insertion professionnelle uniquement facultatif.
- Manque de précision sur l'accueil des étudiants en formation continue ou par alternance.
- Activité professionnelle parfois en retrait par rapport à la formation délivrée (traduction).



## Recommandations pour l'établissement

Il apparaît souhaitable d'optimiser le potentiel d'échanges internationaux évoqués dans le dossier, notamment en développant des partenariats impliquant une co-diplômation ou une double diplômation.

Il serait également bienvenu de porter une attention toute particulière aux différents aspects professionnels de la formation, à commencer par un suivi rigoureux du devenir des étudiants, qui permettrait ensuite d'ajuster certains aspects de la formation. En outre, il conviendrait de développer l'offre de stages et de préciser les modalités d'accueil des étudiants en formation continue ou en alternance.

Enfin, on pourrait envisager un affichage plus clair des liens possibles avec le contexte local (notamment pour le théâtre), afin de développer la spécificité d'une formation qui, telle quelle, apparaît très classique et très proche de l'offre d'autres universités géographiquement proches.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			21	38	32
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2			14	24	38
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1			80 %	71 %	91 %
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité			48 %	61 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				50 %	
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1			10 %	16 %	
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2			71 %	75 %	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.			30 %	0 %	
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique			5 %	5 %	5 %
	<b>M1</b>		<b>M2</b>		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	180		108 h Parcours recherche/144 h Parcours formation		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)	5		5		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	24		24		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	468		288 h Parcours recherche/288 h Parcours formation		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	0		45		



## Théâtre, lettres & langues romanes (Espagnol, Italien) (TLLR)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) :*

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Délocalisation(s) : /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

Università degli Studi de Milan (en cours d'habilitation, convention signée en 2011).

- Présentation de la spécialité :

La spécialité regroupe des étudiants issus de licences de *Lettres modernes, d'Espagnol et d'Italien*. Elle comporte cinq parcours : Formation et/ou Recherche dans chacun des trois domaines cités, plus un parcours *Théâtre*. Elle vise prioritairement à former des enseignants, des chercheurs et des traducteurs, ainsi que des spécialistes du théâtre, lequel est considéré non dans sa pratique, mais comme objet de recherche.

- Appréciation :

L'environnement scientifique et socio-économique de cette spécialité est un aspect trop peu développé, tant pour la formation à/par la recherche (principes fondamentaux de méthodologie, mention d'un lien avec l'équipe d'accueil), que pour la formation professionnelle (liste non commentée de débouchés) ou pour la formation continue, non détaillée. On note une orientation internationale avec, outre les conventions *Erasmus*, deux projets de masters internationaux, l'un, bien avancé, avec Milan, l'autre en cours d'élaboration, avec Madrid. Des projets communs de recherche existent avec l'Espagne, notamment un projet financé par l'Agence nationale de la recherche. La signature d'une convention avec l'Ecole royale d'art dramatique de Madrid est imminente.

Les enseignements semblent en adéquation avec les objectifs, mais à cause de choix fermés (un seul cours à choisir ou choix imposé par la langue employée), il s'agit plus de parcours parallèles étroits que d'une spécialité ouverte. L'équipe pédagogique est très largement composée d'enseignants de langue et littérature françaises et romanes. Un seul enseignant a une qualification partagée en arts du spectacle, ce qui peut surprendre pour le théâtre, même sans analyse de sa pratique. On note aussi l'absence d'intervenants extérieurs dans ce domaine. La politique des stages est variée (nombre, longueur, statut). Ceux-ci sont facultatifs pour le parcours *Théâtre*, alors qu'ils se déroulent en maison d'édition pour le parcours *Traduction*.

Les connaissances visées sont générales (parcours de la licence au CAPES) et spécifiques pour le théâtre. Les aptitudes (transdisciplinarité, esprit critique, méthodologie) semblent s'appliquer plus aux langues qu'aux lettres. Les objectifs scientifiques sont centrés sur le phénomène théâtral et le patrimoine artistique européen. L'ordre de présentation des objectifs professionnels (CAPES, doctorat, traduction, métiers de la culture, recherche théâtrale) suggère que l'intitulé de la spécialité constitue en fait un habillage pour une préparation locale peu innovante (enseignement et recherche) où le théâtre n'a pas toute sa place. Les effectifs montrent d'ailleurs une prépondérance d'étudiants locaux (90 % en master 1, 85 % en master 2). Les effectifs attendus sont plus faibles que ceux constatés, sans qu'il soit fourni d'explications sur cet écart. Le taux de réussite est moyen (65-70 % en master 1, 70-75 % en master 2). L'analyse du devenir des diplômés n'est pas développée, car la période de référence est située avant l'habilitation du nouveau master. Il est fait mention de trois débouchés (recherche, enseignement, traduction), sans indication chiffrée. Les débouchés en rapport direct avec le théâtre ne sont pas évoqués.

- Points forts :

- Echanges internationaux nombreux et diversifiés.
- Partenariats internationaux en cours d'aboutissement ou en projet avancé.



- Points faibles :
  - Juxtaposition de formations au sein d'une entité à l'homogénéité improbable.
  - Présence marginale de spécialistes d'arts du spectacle dans l'équipe enseignante.
  - Absence totale d'intervenants extérieurs en relation avec le monde du théâtre.
  - Qualité très inégale de la constitution du dossier, qui rend difficile la représentation d'une perspective (débouchés professionnels, suivi des étudiants, adossement à la recherche).
  - Manque d'originalité de l'offre dans le contexte géographique régional.

## Recommandations pour l'établissement

Il apparaît souhaitable de tirer profit du contexte culturel local pour proposer un parcours *Théâtre*, voire une spécialité, qui, grâce à l'apport des arts du spectacle et d'intervenants extérieurs, serait de nature à proposer un panorama théorique et pratique du phénomène théâtral.

Il serait également utile de prendre plus clairement en considération les débouchés professionnels, et ce grâce à une étude rigoureuse du devenir des étudiants, mais aussi par une définition plus claire et homogène de la politique des stages ou de la gestion des étudiants en formation continue.

Enfin, chacun aurait sans doute à gagner, pour ce qui est de l'enseignement des langues romanes représentées à l'université, à une plus grande cohésion dans la réflexion et l'action commune.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

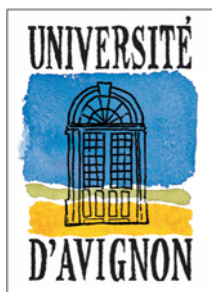
**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			35	35	36
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2			24	43	39
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1			85 %	62 %	69 %
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité			31 %	71 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				51 %	
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1			17 %	11 %	
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2			79 %	70 %	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique			5 %	5 %	5 %
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	324		Recherche : 108 Formation : 357 (dont 117 IUFM) Traduction : 156		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)	25,00 %		20,00 %		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	18		Recherche : 4 Formation : 5 Traduction : 4		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	397,5		Recherche : 85,5 Formation : 271,5 Traduction : 126		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	75		Recherche : 0 Formation : 135 Traduction : 57		





# Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> Présidence

## Observations sur le rapport d'évaluation des MASTERS de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

### MASTER LETTRES ET LANGUES

#### 1. REMARQUES GÉNÉRALES ET COMMUNES À L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'auto-évaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011 ; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- **Outils de pilotage général des formations.** – L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
  - Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR : directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
  - Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignants-chercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010) ; il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
  - Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUIOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).

- Un outil d'évaluation des formations par les étudiants a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement, car son mode d'élaboration a tiré les leçons de l'échec du dispositif initié deux ans plus tôt par le CEVU.
- **Suivi de l'insertion professionnelle** – suivi des étudiants non diplômés
  - Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUIOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
- **Label TICE** – Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « *présentiel amélioré* » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme *e-uapv*. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
  - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
  - un accompagnement dans leur travail personnel à travers **quelques unes des activités suivantes** :
    - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
    - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
    - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
    - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
    - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
    - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
    - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.
- **Collège des Masters**. En cours de création, il réunira les responsables des différentes mentions et spécialités, et leur permettra de réfléchir à l'attractivité des leurs formations, et d'échanger autour de bonnes pratiques (innovation pédagogique, suivi des anciens, etc.)

## **2. MASTER LETTRES ET LANGUES**

### **2.1 Observations relatives à la mention**

*L'architecture générale de la mention.* L'architecture générale de la mention est conçue d'abord pour répondre aux besoins du bassin de recrutement local (Vaucluse, nord des Bouches du Rhône, l'est du Gard et le sud de la Drôme). L'UAPV joue un rôle social non négligeable dans ce tissu régional pour une majorité d'étudiants aux moyens modestes. La création des parcours formation répond notamment aux

besoins de professionnalisation de cette population. Ceci n'exclut évidemment pas l'ouverture nationale et internationale des différents parcours. Le reformatage de la spécialité *TLLR* a permis de mettre au point un cursus de recherche en théâtre volontairement orienté vers l'histoire, la théorie, la dramaturgie et le comparatisme entre traditions théâtrales européennes qui n'existe pas dans les grandes universités voisines et sera un élément déterminant dans la poursuite d'études en doctorat. Il est à noter également que les dramaturgies hispano-américaines, et notamment les traditions théâtrales du Golfe du Mexique sont peu présentes dans l'hispanisme français.

En parcours traduction *ICAT* une majorité d'étudiants viennent d'en dehors du bassin local et en parcours recherche il y a un très grand nombre de demandes qui émanent de l'international, mais eu égard aux exigences d'un parcours dont un des débouchés est le doctorat, une sélection rigoureuse s'impose, d'autant que la pratique de rédiger la thèse en anglais ne s'est pas encore généralisée dans nos matières.

L'« *homogénéité improbable* » de la spécialité *TLLR* semble difficile à contourner car cette formation est dans l'obligation de regrouper trois disciplines bien distinctes. Le master recherche théâtre qui est transversal essaie précisément d'éviter le cloisonnement disciplinaire, mais cette transversalité est difficilement envisageable dans des parcours « formation » qui ont été créés pour renforcer l'insertion professionnelle de nos étudiants, les concours d'enseignement du second degré étant un débouché privilégié pour eux. Le parcours « formation » espagnol, créé en 2010-2011, contribue à renforcer l'insertion professionnelle et à élargir le bassin de recrutement (en Région PACA mais aussi vers l'ensemble des régions frontalières Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes), par un encadrement renforcé des étudiants, un taux de réussite de 55% entre étudiants inscrits et admissibles au concours et de 75% entre étudiants admissibles et admis au concours, dès la 1<sup>ère</sup> année d'application du parcours et à moyens constants. Même si la préparation aux concours est ouverte dans les universités voisines depuis plusieurs années en espagnol, sa création à l'UAPV permet d'ores et déjà d'afficher des effectifs en hausse.

Pour ce qui est de l'Italien où la crise des effectifs se fait sentir durement depuis quelques années, le master international franco-italien a choisi de miser sur les études italiennes généralistes, plutôt que sur la formation, et sur les métiers afférents (métiers du livre, médiation culturelle, traduction) ; le stage y occupe une place importante.

*Stages et insertion professionnelle.* Des stages d'ouverture (en entreprise, dans les associations, dans les théâtres) pourraient être prévus dans les différents parcours recherche et pourraient s'appuyer sur les partenariats en cours de construction au sein de l'équipe d'accueil, ÉA 4277, à laquelle s'adosse ce master (Maison Jean Vilar, théâtre de Cavaillon, CNES-La Chartreuse). **Néanmoins il y a un problème de calendrier et de charge de travail**, car les parcours recherche en M1 comportent un nombre important de séminaires et en M2 le semestre pair est destiné à la rédaction du mémoire de recherche. Une solution serait peut-être de proposer des stagiaires au festival international de théâtre qui se déroule au mois de juillet ou trouver d'autres stages de courte durée pendant l'été, sachant néanmoins qu'un certain nombre d'étudiants sont déjà salariés pendant cette période. Il serait possible d'organiser un suivi explicite des stages au sein de l'équipe de formation et répertorier les organismes (en France et à l'étranger) susceptibles d'accueillir les étudiants en stage, afin de transmettre un panel aux étudiants. Dans tous les cas une réflexion de fond et une évaluation des risques et des bénéfices seront nécessaires avant d'intégrer des stages dans ces parcours recherche.

Les UE d'insertion professionnelle sont pour l'instant facultatives, mais pourraient être créditées par la suite. Il serait sans doute utile de faire appel à des intervenants extérieurs issus du monde professionnel et possédant des compétences visées par nos étudiants. Ceci étant, le coût n'étant pas négligeable et la consigne étant de fonctionner avec des moyens constants, toute intervention extérieure doit être chiffrée de manière très précise.

Il serait également possible de créer un réseau d'anciens sur le modèle de ce qui se fait dans certaines CPGE et d'organiser au moins une journée par an où les anciens étudiants de la promotion viendraient témoigner de leur expérience dans le monde professionnel et donner des conseils aux futurs diplômés.

Au moment de rendre le dossier, le service d'orientation et d'insertion professionnelle ne disposait pas de données complètes. Les enquêtes menées pour 2008 montrent un taux d'insertion professionnelle de 72% en ALL. Un des problèmes récurrents est la perte de contact avec les étudiants une fois leur diplôme en poche. La création d'un réseau d'anciens (voir supra) permettrait d'éviter cela.

*Autoévaluation et suivi.* L'autoévaluation est appelée à se généraliser par le biais de l'ENT qui propose une fonction « Feedback » pour chaque cours suivant un questionnaire préétabli. Il serait également envisageable de mettre en place une évaluation générale de chaque spécialité et puis de la mention avec l'aide du pôle TICE. Néanmoins le « dialogue constant » avec les étudiants dont il est fait mention est aussi très important et à maintenir absolument, car c'est un atout qui rend attractif notre petite université pour des étudiants qui se disent parfois aliénés par les conditions de travail dans les grandes universités environnantes.

## **2.2. SPECIALITE F.L.E.**

Nous proposons d'augmenter la durée du stage pédagogique, qui passera à 100h00 (la durée de 50h00 était, de fait, la plupart du temps dépassée, notamment dans le cas des stages MAE et plus généralement des stages à l'étranger comme chez nos partenaires d'Edina, Stetson ou Waikato). Nous craignons qu'une trop longue durée de stages ne se fasse au détriment de nos exigences pour le mémoire, que nous souhaitons maintenir à un niveau élevé. Nous souhaitons continuer à offrir aux meilleurs étudiants des possibilités d'inscription en thèse.

Il est envisagé un meilleur suivi du devenir de nos diplômés en gardant un contact annuel avec chacun d'entre eux.

Le master FLE a obtenu la labellisation TICE pour le premier semestre en 2011-12.

## **2.3. SPECIALITE I.C.A.T.**

### a) Précisions/rectifications

*Dimension internationale et spécificité.* Dans la spécialité ICAT pour optimiser le potentiel d'échanges internationaux et mieux exploiter le contexte professionnel local (festival de théâtre, CNES-La Chartreuse, un rapprochement avec le programme de master en théâtre européen de l'université de Kent (partenaire Erasmus) pourrait être étudié. Il est à noter d'ailleurs que le parcours recherche comporte un atelier d'écriture dramatique animé par un dramaturge qui travaille en collaboration avec le Centre National des Écritures du Spectacle à la Chartreuse. Un mémoire de master portant sur ses travaux pour la scène a été soutenu en 2010. Ceci étant, une concentration trop forte sur le théâtre, notamment dans le parcours recherche, risquerait de mettre en péril le recrutement d'un nombre important d'étudiants intéressés par la civilisation et la culture anglophone et compromettre la mutualisation réussie avec le parcours FLE. Dans l'optique de l'adhésion à l'Institut des Amériques, programmée dans un avenir proche, il serait peut-être intéressant d'infléchir ce parcours dans ce sens (en prenant comme appui les travaux de l'équipe de recherche sur le théâtre des minorités et les migrations) et d'étudier un rapprochement avec une université canadienne anglophone en vue d'une double ou co-diplômation, peut-être dans le contexte d'accords Erasmus déjà en place au sein de l'UAPV.

Par ailleurs la mobilité internationale, sans être obligatoire, est fortement encouragée avec un important réseau d'universités étrangères partenaires permettant de réaliser un certain nombre de semestres d'études à l'étranger dont le mode de validation est le suivant : 60 ECTS obtenus à l'étranger = 60 ECTS obtenus à l'UAPV, ce qui représente la validation d'une année entière.

*Formation continue.* L'accueil des étudiants en formation continue se fait par le biais de l'examen des dossiers de VAE et VAP devant les commissions respectives (les modalités en sont précisées sur le site web de l'université) et par des entretiens avec les responsables des parcours concernés. Leur suivi se fait de manière individuelle par ces mêmes responsables. Le nombre croissant de demandes ainsi que les demandes de formation en alternance incitent à réfléchir à la possibilité de mettre en place une formation à distance, le problème étant le coût en termes d'HC des EC...

*Stages, professionnalisation et suivi.* Pour le parcours formation, l'implication de l'IUFM n'était pas connue au moment de préparer la maquette. Des modifications sont actuellement en cours qui ont pour

objectif de revaloriser les enseignements IUFM professionnalisants.

*Parcours traduction.* Le parcours traduction est orienté vers une insertion professionnelle des étudiants. Les interventions de conférenciers, membres du milieu professionnel sont nombreuses et diverses : traducteurs, écrivains, directeurs de collections, éditeurs, représentants des organisations professionnelles. Les séances de formations de ces intervenants ont trait notamment à la lecture et explication d'un contrat de traduction, la préparation d'un entretien, avec jeux de rôle en présence d'une personne qui a recruté pour plusieurs maisons d'édition, la rédaction/correction d'un CV, le positionnement du traducteur sur le marché du travail et la pratique de la traduction. La formation est également membre de l'AFFUMT, et ses responsables participent à leurs travaux et tables rondes. C'est une orientation assumée et nécessaire, au sein du parcours master, mais aussi plus largement dans l'organisation de notre offre de formation, animée par le souci de diversifier les débouchés de nos étudiants de master.

Le choix de créer un parcours traduction littéraire est également un choix à vocation distinctive pour l'UAPV, car aucune des grandes universités voisines ne possède ce cursus. De plus, le parcours tisse des liens pour s'appuyer davantage sur les ressources culturelles de la ville et de la région (notamment sur les manifestations littéraires régionales comme les correspondances de Manosque) et les structures liées au livre et à la traduction (Centre International de Traduction littéraire d'Arles ; Maison du Livre de Forcalquier) Cette démarche, engagée dans le dernier quadriennal et qui se poursuit, ancrera ce parcours dans un tissu local et régional.

*Stages : encadrement, répartition, évaluation.* Les stages sont encadrés personnellement par la co-directrice du parcours, traductrice professionnelle et professeur associée à l'UAPV, qui assure un suivi individualisé, en relation constante avec les étudiants pendant leur stage. Les stages donnent lieu pour chaque étudiant à un rapport, ainsi qu'à une évaluation du maître de stage, lequel rapport est intégré au document de mémoire et fait l'objet d'un entretien pendant la soutenance. Outre le rapport de stage, le rapport du maître de stage et les deux traductions (une libre, une imposée) qui servent de base à la soutenance et à l'évaluation du M2, un compte-rendu d'un événement du monde du livre ou d'une colloque de recherche en traduction est demandé et est également joint au mémoire de fin d'études.

*Exemple d'entreprises accueillant des stagiaires en 2010-2011 :* Éditions David Gaussen, Marseille ; festival Cinéma Itinérances, Alès ; Éditions Le Mot et le Reste, Marseille ; Atelier de l'Aquet, Editeur, Saint Quentin du Capl Long (33) ; Éditions Auberon, Anglet (64) ; Dubbing Brothers International (audio-visuel) La Plaine St-Denis (92) ; Black Book Éditeur, Lyon ; L'entretemps, éditeur, Vic La Gardiole (34). *En 2011-2012 :* Ed. Allia, 16 rue Charlemagne 75004 PARIS ; Ed. Almathée, Nantes, Agence 001 001 Traduction, MONTPELLIER, Festival Cœur de Livres, Nîmes ; Ed Grasset, Paris ; Actes Sud, Arles ; Manitou , Ancenis (44)

*Un recrutement régional et national.* Depuis 2010, un accroissement notable de la base du recrutement est observé. La formation, à laquelle est imposé un numerus clausus de 12 à 15 étudiants selon les années, compte en M2 entre 1/3 et 1/2 des effectifs venant d'une université autre qu'Avignon. Il est également à noter qu'en 2011-2012, de nombreux étudiants d'une autre université se sont inscrits en M1 avec pour objectif de réussir la sélection pour le M2 (sur concours, dossier et entretien à partir de 2012) et d'intégrer ce parcours.

b) Améliorations envisagées/en cours

Reste également à tisser un lien plus étroit avec l'équipe de recherche, car les thématiques de cette dernière, en particulier les problématiques liées à l'identité, se prêtent à un travail de recherche dans le champ de la traductologie et des théories de la traduction. Reste également à consolider le réseau des étudiants sortants dont tous ne nous tiennent pas au courant de leur évolution professionnelle. Toutefois, chaque année, un certain nombre d'étudiants de la promotion précédente assistent à la réunion de pré-rentrée et font part à la promotion entrante de leur expérience en stage, en recherche de stage, et de leur évolution professionnelle. Afin de consolider ces relations, l'ouverture d'un blog est à l'étude, pour créer un interface permanent avec les anciens et les nouveaux étudiants, ainsi qu'un dialogue sur les

conditions de travail de chacun, les projets et les liens avec le monde professionnel.

#### **2.4. SPÉCIALITÉ T.L.L.R.**

*Sur l'absence d'enseignants-chercheurs qualifiés en 18<sup>e</sup> section.* Le choix a été fait, par souci de se différencier clairement de l'offre de formation des grandes universités voisines (Aix-Marseille Université, Montpellier 3), de ne pas proposer un cursus relevant des « arts du spectacle ». Par ailleurs, dans un contexte local où la pratique théâtrale est l'affaire d'autres institutions compétentes en la matière (Conservatoire, Institut Supérieur des Techniques du Spectacle, etc.), l'Université d'Avignon a préféré opter pour la recherche en théâtre dans les domaines de la dramaturgie, de la théorie dramatique et de l'histoire des arts de la scène. Ce faisant, le parcours « Théâtre » du master TLLR est en parfaite adéquation avec le laboratoire auquel il est adossé (ICTT, ÉA 4277), dans la mesure où cette équipe de recherche regroupe des enseignants-chercheurs spécialistes des traditions théâtrales propres à différents pays européens (Italie, Espagne, Grande-Bretagne, France) et à d'autres sphères géographiques (Amérique latine, États-Unis), selon une approche prioritairement littéraire. C'est pourquoi le parcours « Théâtre » de la spécialité TLLR propose aux étudiants d'appréhender le phénomène théâtral selon une optique résolument internationale.

*Concernant les intervenants extérieurs.* Il est envisagé de faire intervenir, au sein du parcours « Théâtre », des animateurs de la vie théâtrale locale. Le partenariat avec la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, Centre national des écritures du spectacle, est déjà effectif en licence (Parcours « Etudes théâtrales ») ; il devrait s'étendre prochainement au master. De même, l'existence en licence, à partir de la rentrée 2012, d'un parcours spécifiquement destiné aux élèves du Conservatoire d'Avignon devrait favoriser des échanges pédagogiques et scientifiques avec cette institution.

Il faut enfin noter que plusieurs cours de l'actuel parcours « Théâtre » sont assurés depuis plusieurs années par un chargé de mission à la Maison Jean Vilar et journaliste spécialisé en théâtre. Cet intervenant extérieur souhaite poursuivre sa collaboration avec l'Université d'Avignon au sein de la future spécialité TLLR.

*Sur la préparation aux CAPES (lettres et espagnol).* Fidèle à sa mission sociale, l'Université d'Avignon permet à des étudiants du Vaucluse et du Gard, issus de milieux modestes et désireux de se présenter aux différents concours de recrutement de l'Éducation nationale, d'accéder à des formations de qualité. Pour les enseignements relevant de la didactique, un partenariat d'une grande efficacité avec l'IUFM d'Avignon (administrativement rattaché à Aix-Marseille Université) a été mis en place suite à la réforme dite de la « mastérisation ». L'IUFM assure notamment la mise en stage des étudiants. Il est à noter qu'en 2011-2012, 100% des étudiants préparant le CAPES de Lettres modernes sont admissibles. Pour l'espagnol, voir le paragraphe consacré à l'architecture générale de l'offre.

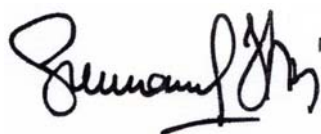
*Sur l'hétérogénéité de la spécialité.* Elle est une évidence pour tous et pose de nombreux problèmes. Mais elle offre aussi aux étudiants la possibilité de suivre une formation réellement interdisciplinaire s'ils le souhaitent.

La création d'une nouvelle spécialité, préconisée dans le rapport de l'AERES, est une solution qui a déjà été envisagée à maintes reprises, mais qui a toujours été jugée trop coûteuse.

*A propos des stages.* Pour ce qui est du parcours espagnol : en M2 Recherche un stage d'une durée de 80 heures est obligatoire dans une maison d'édition en France ou à l'étranger pour les étudiants ayant choisi de faire une traduction. Il est suivi d'un rapport que l'étudiant remet à son directeur (trice) de recherche. Pour ceux qui choisissent un mémoire de littérature, civilisation, cinéma, théâtre, il n'y a pas de stage pour l'instant (voir supra). C'est le directeur de mémoire qui valide le rapport de stage de l'étudiant.

*Concernant la dimension internationale.* Dans le domaine de l'hispanisme des accords sont en cours avec : CIALC (*Centro de Investigaciones sobre América Latina y el Caribe*), laboratoire de recherche rattaché à la UNAM (*Universidad Nacional Autónoma de México*), pour échanges scientifiques et co-diplomation ainsi qu'avec le département de théorie et pratique du théâtre de la *Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro* (Brésil), pour échanges et participation à des séminaires et ateliers de pratique théâtrale de la part d'enseignants et metteurs en scène professionnels.

Le Président de l'Université d'Avignon  
et des Pays de Vaucluse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel ETHIS', written in a cursive style.

Emmanuel ETHIS